



Frais huissiers suite a un litige avec le rsi

Par **kn72**, le **23/03/2014** à **14:28**

bonjour

nous sommes victimes d'une saisie attribution a la demande du rsi

je vais resumer la situation

affilies au rsi en 2008 pour la creation d'une sarl avec mon frere,nous avons beneficie de l'accre

notre entreprise n'a pas marche,liquidation en fevrier 2009.

le necessaire a ete fait aupres du rsi.(envoi de la copie de la decision de liquidation)

depuis 2009 le rsi nous envoi des lettre de relances,appels a cotisations dont les montants ne sont jamais les memes.nous telefonons pour reexpliquer que la societe n'existe plus.en allant a la banque on m' informe que mon compte est en saisie attribution depuis le 5/03/2014 a la demande du rsi.surprise,un huissier est passe a mon domicile a la mi fevrier,j'etais absent mais aucun avis de passage a ete depose.saisie a hauteur de 8000£un prelevement de 765£ a ete effectue par l'huissier sans que j'en soit informe.rv chez l'huissier quelques jours apres pour la remise des docs.

signature d'un acquiescement avec un montant provisoire(calculé par le rsi,1119£)pour que le compte soit debloque

le rsi reconnait qu'il y a une erreur de calcul mais que nous aurons 454£ de cotisations a regler chacun pour 2008,nous sommes d'accord.je demande donc a l'huissier de ne pas prelever la somme restante de l'acquiescement,c'est ok mais une semaine plus tard,444£de debites a nouveau alors que le compte est debloque.l'huissier me dit que c'est la banque qui a preleve et la banque renvoi la faute a l'huissier.j'ai les 454£ de rsi et le plus beau l'huissier me demande 510£de frais!le soucis est que au depart les frais etaient proportionnels a la dette,ils devaient etre recalculés en fonction du nouveau montant donne par le rsi;nous croyons fortement que le calcul n'a pas ete refait,car mon frere lui a la meme somme de 454£de rsi a payer mais lui c'est 90£de frais huissier!meme si nous tenons compte du cout de la saisie attribution(moi seul l'a eu) qui est de 213£,l'ecart est enorme.il y a beaucoup de zones d'ombres dans cette histoire,l'huissier n'est pas clair

puis je contester le calcul des frais?
merci pour votre aide,je suis en train de me faire arnaquer par un huissier.